# LE PETIT JOURNAL CANIN

## Du Club Éducation & Sport Canin St Brissonnais

**Rue des Martins – 45500 St Brisson sur Loire**
**Tél : 02 38 36 73 64**
**Site : http://www.escsaintbrissonnais.fr/**
**Courriel : escsaintbrissonnais@orange.fr**

**N°120 – MAI 2021**

## INTOXICATION PAR LES MYCOTOXINES TREMOROGENIQUES
## INTOXICATION PAR LES NOIX

***QUE SONT LES MYCOTOXINES ?***

***Les mycotoxines sont des toxines produites par des champignons qui se développent sur la nourriture avariée. Il existe un grand nombre de mycotoxines différentes, notamment les mycotoxines trémorogéniques qui contiennent une neurotoxine provoquant des troubles neurologiques chez nos chiens.***

La plupart des champignons qui se développent sur les aliments avariés sont les Penicilliums, ceux-ci produisent différentes toxines (Pénitrem A, Tomitrem, Roquefortines…) qui sont neurotoxiques. D'autres champignons moins fréquents, les Aspergillus, produisent des toxines (Aflatoxines) hépatotoxiques.

Par leur tendance à être attirés par les déchets, les chiens sont très exposés à cette intoxication (beaucoup plus que nos chats).

La plupart des cas d'intoxication vus en urgence sont des chiens qui ont ingéré un grand nombre de noix ayant pourri au sol.

**OU RETROUVE-T-ON LES MYCOTOXINES ?**

Nous pouvons retrouver des mycotoxines dans :

-les noix rances laissées au sol

-les aliments avariés laissés à température ambiante

-les poubelles d'ordures ménagères

-les composts

-les croquettes avariées ou humides

## COMMENT EVITER QUE MON CHIEN INGERE DES MYCOTOXINES ?

Pour éviter toute intoxication, il faut mettre les aliments avariés à la poubelle, mais celle-ci ne doit pas être accessible par votre chien.

De même, le compost de la maison ne doit pas être à portée du chien.

De plus, il faut être vigilant à ramasser les noix tombées en dessous des noyers du jardin, ou éviter toute promenade non surveillée à proximité de noyers.

Soyez aussi vigilant à conserver les croquettes de vos animaux dans un endroit sec.

## QUELS SONT LES SYMPTOMES ?

Les signes cliniques apparaissent après 30 minutes à quelques heures après l'ingestion.

Les mycotoxines provoquent principalement des signes neurologiques , notamment des tremblements intenses généralisés pouvant être confondus avec des convulsions (cf Vidéo), et des troubles digestifs.

Les signes qui peuvent alerter sont :

- Tremblements généralisés
- Ataxie (=démarche non coordonnée, « comme si votre animal avait bu »)
- Convulsions
- Hyperesthésie
- Nystagmus (mouvements involontaires et saccadés des yeux, de faible amplitude, le plus souvent horizontaux)
- Vomissements
- Diarrhée
- Hyperthermie

## MON CHIEN TREMBLE, EST-CE FORCEMENT UNE INTOXICATION AUX MYCOTOXINES ?

Non, il existe de nombreuses autres causes de tremblements chez le chien. Ceux-ci peuvent être causés par une affection neurologique (Syndrome de tremblements répondant aux corticoïdes (« maladie du petit chien blanc »), tremblement épisodiques idiopathiques, affection du cervelet…), une affection métabolique (hypoglycémie, hypocalcémie, maladie hépatique), d'autres toxines (métaldéhyde, organophosphorés, xanthines (caféine…), noix de macadamia, marijuana), voire des maladies infectieuses (Carré, rage). C'est pour cette raison qu'en cas de tremblements intenses, un vétérinaire doit être consulté afin de faire le tri parmi toutes ces possibilités.

**Suite dans le numéro du mois JUIN**

Imprimer par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

## ATTENTION !!!

## <u>HUMOUR :</u> Ne donner pas de l'Hélium à votre chien !!!

## INFO du Club :

**Les cours d'éducation du Samedi après-midi (17 et 24 Avril) sont de nouveau autorisés sous conditions :**

**_ Adhérents à moins de 10 km du club ;**
**_ Pas d'accompagnant, uniquement un maître un chien ;**
**_ Port du masque obligatoire ;**
**_ Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique en arrivant et en partant ;**
**_ Distanciation de 2 m ;**
**_ Pas plus 6, moniteur compris, sur le terrain pendant les cours ;**
**_ En fonction du nombre de personnes, nous ferons 2 cours d'éducation un de 15h à 16h et un de 16h à 17h ;**
**_ Quand le 1er cours est complet, les autres adhérents resteront dans leur voiture sur le parking ;**
**_ Les moniteurs prèsents géreront l'accès au cours d'éducation.**

**Il n'y aura pas de cours le 1er MAI (Fête du travail), nous vous informerons pour les cours du mois de Mai en fonction des prochaines directives gouvernemental.**

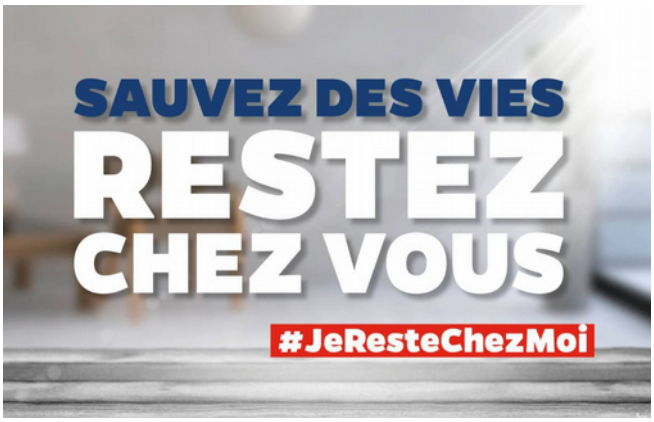


**SAUVEZ DES VIES**
**RESTEZ**
**PRUDENTS**

# PRENEZ SOIN DE VOUS !!!

**- Pour trouver une Race de Chien et son Standard :**
**https://www.centrale-canine.fr/recherche-par-race/race**
**- Pour les expositions Canines de Beauté vous trouverez le calendrier sur :**
**https://www.centrale-canine.fr/manifestations?type=e**
**- Pour les engagements pour les expositions canines sur :**
**http://cedia.fr/** et **http://www.doglle.com/** et **https://www.sccexpo.fr/fr-FR**
**- Pour les Sports Canins de la CUN-CBG (Campagne, Mondioring, Obéissance, Pistage, RCI, Ring, RU, Sauvetage) vous trouverez les calendriers sur :**
**http://www.cun-cbg.com/** puis choisissez l'**Année** puis **Recherche par discipline et par date**
**- Pour les Sports Canins de la CNEAC (Agility, Dogdancing, Flyball, Canicross, Attelage) vous trouverez les calendriers sur :**
**http://activites-canines.com/** puis choisissez votre **Activité** puis **Concours**

**Directeur de publication :** Frédéric AUBRY
**Rédacteur en Chef :** Guy PERRICHON
**Comité de rédaction :** G. PERRICHON - L. MARGER-LEONARD – D. ALLAIN – V. DELION – H. ALLAIN
**Source des documents :** AQUAVIVET
**Contact pour le "Petit Journal Canin" :** Guy Perrichon - Courriel : perrichon.guy@orange.fr